

# Délégué(e) Syndical(e)

Forme idéale (3 jours + 1 jour)

## Objectifs de l'action de formation :

A l'issue de la formation les participant(e)s seront en capacité de :

- Comprendre le rôle et les missions du Délégué Syndical.
- Intégrer les prérogatives et moyens d'action du Délégué Syndical.
- Situer le délégué syndical dans son lien avec la Section Syndicale d'entreprise et le Syndicat.

**Public :** Cette formation est plus particulièrement destinée aux militant(e)s désigné(e)s ou amené(e)s à être désigné(e)s comme Délégué(e) Syndical(e).

**Prérequis :** Avoir suivi la formation « Bienvenue à la FCE-CFDT » (n°1002 ou 1003)

**Durée :** 3 jours consécutifs + 1 jour (environ 3 mois plus tard), soit 32 heures

**Nombre de participants :** De 8 à 12 participants

**Méthodes mobilisées :** Cette formation est basée sur une approche pédagogique active alternant apports théoriques, exercices et mise en situation.

**Modalités d'évaluation :** L'évaluation des acquis est réalisée au fil de l'eau par des questionnements, des exercices, des questionnaires et des temps d'expérimentation.

**Frais pédagogiques :** 157,79 € par jour et par personne (en cas de prise en charge, par exemple, par le Comité Social et Économique, ou l'employeur).

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Cette formation a été conçue pour être accessible aux personnes en situation de handicap.

**Inscription et renseignements :**auprès du Syndicat CFDT Chimie Énergie du territoire du participant.

**Délais d'inscription :** Dès la parution de la formation au calendrier des formations proposées, et au moins 30 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation.

## Programme de la formation **Délégué(e) Syndical(e) - 3 jours + 1 jour**

1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>e</sup> jour	3 <sup>e</sup> jour	4 <sup>e</sup> jour
Accueil et présentation Expression des attentes Présentation de la formation Les structures CFDT et leur fonctionnement Les valeurs et les principes de la CFDT	Le Délégué Syndical Cadre juridique, droits et moyens Caractéristiques et spécificités du Délégué Syndical	Les 3 temps de la négociation Les négociations obligatoires (annuelles et triennales)	Accueil Point sur le plan d'évolution des pratiques syndicales Mise en situation collective : rapport de force
<b>Repas</b>			<b>Repas</b>
Les temps forts du mouvement ouvrier Les sources du droit Les concepts de la législation Les IRP et la place de la Section Syndicale	Les missions du Délégué Syndical L'institutionnalisation du syndicalisme et les bonnes pratiques syndicales CFDT La proposition d'adhésion	Les réflexes du DS Plan d'évolution des pratiques syndicales de la Section Évaluation	Moteurs et freins de la mobilisation Les piliers du pouvoir syndical Ajustement du plan d'évolution des pratiques syndicales Évaluation